



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 53719

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité de lui donner des indications sur les moyens accordés aux établissements d'enseignement agricole publics pour mener à bien les missions de coopération internationale, que ce soit en crédits budgétaires ou en décharges de services pour les enseignants.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité dispose de deux lignes budgétaires pour financer les actions de coopération internationale des établissements publics d'enseignement agricole. La première, de 1,6 million d'euros en 2005, est destinée au financement de bourses de stage dans des entreprises à l'étranger à raison de quatre semaines pour les jeunes préparant le baccalauréat et les brevets de technicien supérieur agricole en formation initiale scolaire, et de six semaines pour les étudiants de l'enseignement supérieur, sans limitation géographique. Cette ligne finance également des séjours linguistiques pour des groupes à hauteur de 75 % du prix du transport, pour quatorze jours minimum, dans un des trente et un pays éligibles au programme européen Socrates-Leonardo. Quatre mille élèves et étudiants bénéficient de ces aides. La deuxième ligne budgétaire, dotée de 300 000 euros en 2005, permet le financement de réseaux, animés par des enseignants qui bénéficient de décharges horaires. Par ailleurs, la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité finance plus particulièrement les actions de onze réseaux géographiques par la mise à disposition d'enseignants à raison de cinq équivalents à temps plein. Enfin, dans la dotation globale versée aux directions régionales de l'agriculture et de la forêt 1,25 % des heures en moyenne sont prévues pour l'exercice des missions transversales de l'enseignement agricole public, dont la mission de coopération internationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53719

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2004, page 10130

**Réponse publiée le :** 7 juin 2005, page 5781